PAYS MEMBRES DE L'OTAN ET PAYS MEMBRES DES PARTENARIATS

Les pays membres de l'OTAN

Vingt-huit pays contribuent à promouvoir la sécurité et la stabilité par des moyens diplomatiques, politiques et militaires. Ils sont attachés au principe de la défense collective, qui signifie que toute attaque contre l'un ou plusieurs d'entre eux est considérée comme une attaque contre tous. L'OTAN établit également des partenariats avec des pays non membres de l'Alliance et elle participe à des opérations et missions de gestion de crises.

Les pays du Partenariat pour la paix

Des partenariats avec des pays non membres de l'Alliance ont été établis dès 1991 dans le but, bien souvent, d'aider les nouveaux États indépendants à mettre en place un environnement démocratique solide, à maintenir la stabilité politique et à moderniser les forces armées. Le Conseil de partenariat euro-atlantique est l'instance multilatérale où se déroulent les échanges de vues sur les questions de sécurité d'intérêt commun et une coopération est organisée, sur le plan pratique, avec les différents pays partenaires par le biais du programme du Partenariat pour la paix. L'OTAN entretient en outre des relations spéciales avec la Russie et l'Ukraine.

Pays du Dialogue méditerranéen

Ces pays entretiennent un dialogue sur la sécurité avec l'OTAN dans le but d'améliorer la compréhension mutuelle et contribuer au renforcement de la sécurité régionale par le biais de la coopération pratique. Sept pays participent actuellement à cette initiative et peuvent consulter l'OTAN, tant individuellement que collectivement.

L'Initiative de coopération d'Istanbul

Cette initiative permet aux pays du Moyen-Orient élargi et à l'OTAN d'établir entre eux des liens de coopération pratique bilatérale dans le but de favoriser la sécurité mondiale et régionale. À ce jour, quatre pays participent à l'Initiative de coopération d'Istanbul.

ISLANDE
Reykjavik
NORVÈGE
Oslo
SUÈDE
Stockholm
FINLANDE
Helsinki
Tallinn
ESTONIE
Riga
LETTONIE
Vilnius
LITUANIE
RUSSIE
Moscou
Minsk
BÉLARUS
Kiev
UKRAINE
Astana
KAZAKHSTAN
DANEMARK
Copenhague
ROYAUME-UNI
Londres
IRLANDE
Dublin
PAYS-BAS
Amsterdam
BELGIQUE
Bruxelles
Luxembourg
LUXEMBOURG
ALLEMAGNE
Berlin
Varsovie
POLOGNE
RÉP. TCHÈQUE
Prague
SLOVAQUIE
Bratislava
Vienne
AUTRICHE
HONGRIE
Budapest
Chisinau
RÉP. DE MOLDAVIE
ROUMANIE
Bucarest
BULGARIE
Sofia
Paris
FRANCE
Berne
SUISSE
Ljubljana
SLOVÉNIE
Zagreb
CROATIE
Belgrade
Sarajevo
SERBIE
Podgorica
MONTÉNÉGRO
Tirana
Skopje
ITALIE
Rome
ESPAGNE
Madrid
PORTUGAL
Lisbonne
MALTE
La Valette
Athènes
GRÈCE
TURQUIE
Ankara
GÉORGIE
Tbilissi
Erevan
Bakou
AZERBAÏDJAN
ARMÉNIE
TURKMÉNISTAN
Achgabat
OUZBÉKISTAN
Tachkent
Bichkek
RÉP. KIRGHIZE
Douchanbe
TADJIKISTAN
Alger
Tunis
BOSNIE-HERZÉGOVINE
ALBANIE
L'EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE[1]
Rabat
MAROC
TUNISIE
ALGÉRIE
MAURITANIE
Nouakchott
ISRAËL[2]
JORDANIE
Amman
Le Caire
ÉGYPTE
Koweït
KOWEÏT
BAHREÏN
Manama
QATAR
Doha
Abu Dhabi
ÉMIRATS ARABES UNIS
CANADA
Ottawa
ÉTATS-UNIS
Washington

[1] La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel.
[2] Jérusalem est la capitale déclarée par l'État d'Israël. La position des Nations Unies sur la question de Jérusalem est énoncée dans plusieurs résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité sur le même sujet.

Les frontières et les noms indiqués, ainsi que les désignations employées sur cette carte n'impliquent pas reconnaissance ou acceptation officielle par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

www.otan.nato.int